

# Le reboisement du Chalet Brûlé

Autor(en): **Aubert, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **83 (1932)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784778>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A Pillichody.

REBOISEMENT PAR VOIE NATURELLE D'UNE COUPE AU CHALET BRÛLÉ  
(VAL DE JOUX, VERSANT FRANÇAIS DU RISOUD).

*En haut:* Le terrain dénudé après la coupe. — A l'arrière-plan: la forêt domaniale  
du Risoud.

*En bas:* Groupes du sorbier des oiseaux.



Phot. A. Remy, à Bulle.

EMPLOI DE GABIONS DANS LE TORRENT DU COUVENT  
DE LA VALSAINTE (CANTON DE FRIBOURG).

*En haut:* Vue d'une partie du torrent avant les travaux.

*En bas:* " " " " " après " "

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

83<sup>me</sup> ANNÉE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1932

N° 9/10

## Le reboisement du Chalet Brûlé.

En 1913 (cahier de septembre de ce journal), j'avais écrit un article traitant de la forêt et du pittoresque des lieux de ce *Chalet Brûlé*, un alpage situé sur le versant français du Risoud, jouxtant la frontière sur 2,5 km environ et dont l'altitude maximale est 1380 m. Dès lors et pendant la guerre, le Chalet Brûlé a subi, par places, de brutales coupes rases; la partie supérieure particulièrement, qui confine au Risoud, a été totalement déboisée sur une surface de plusieurs dizaines d'hectares, entre 1300 et 1350 m. Seuls, quelques épicéas, sapins et hêtres de dimensions moyennes ont été épargnés. Ceux qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui offrent un aspect malingre et souffreteux, privés qu'ils ont été de l'appui et de l'abri de leurs voisins. En passant, notons que l'opération qui a amputé le Chalet Brûlé de sa magnifique forêt culminale, a été très préjudiciable au Risoud, dont la lisière a déjà été fort entamée par les coups du vent d'ouest. Elle le sera encore, malheureusement.

A partir de 1918—1919, la végétation a repris ses droits; la nature s'est efforcée de panser progressivement la blessure que l'imprévoyance humaine lui a faite. Aussi m'a-t-il paru intéressant de noter la végétation ligneuse telle qu'elle existe actuellement, dans le plein épanouissement de la phase dite des « bois blancs », cette première étape de la reforestation. Sans doute, nul n'ignore ses composants ordinaires; mais ne vaut-il pas la peine de les soumettre à l'analyse et de constater, d'une manière précise, lesquels sont présents et, parmi ceux-ci, lesquels jouent un rôle prépondérant, d'autant plus qu'il s'agit d'une localité d'altitude élevée.

Signalons, d'abord, qu'après la coupe, aucun ravinement ou mouvement de terrain n'a pu se produire, car le dur et compact calcaire des lieux s'oppose absolument à l'action érosive des eaux pluviales, du reste promptement absorbées par sa grande per-

méabilité. De plus, l'on n'a pas assisté à une dénudation générale du sol, comme c'est souvent le cas en pareille circonstance. Non, les herbes, fraisiers, framboisiers, etc., ont rapidement occupé le terrain privé de ses arbres, si bien qu'aujourd'hui, partout où le buissonnement est clairsemé, l'observateur promène ses regards sur un parterre fleuri. La cause de ce fait est probablement due à la fraîcheur de la localité, conséquence de son exposition générale au nord-ouest. Tournée au midi, elle eût vraisemblablement beaucoup plus souffert de l'action desséchante du soleil et du vent.

Voyons maintenant la composition de la végétation ligneuse à l'exclusion de la flore herbacée, étrangère au problème posé. Les espèces suivantes sont assez fréquentes : les saules (*Salix grandifolia*, *caprea*, *purpurea* : un individu), le sureau à grappes, l'églantier (*Rosa alpina*), le chèvrefeuille noir. Très disséminés et représentés parfois par un très petit nombre d'individus : l'érable sycomore, les sorbiers alisier et nain (*Sorbus chamaemespilus*), le chèvrefeuille des Alpes (*L. alpigena*). Mais l'espèce répandue en masse, qui forme, tant par le nombre de ses individus que par leur taille et leur vigueur, 90 % et plus de la génération buissonnante actuelle, est sans contredit le *sorbier des oiseaux*. Les pieds sont de toutes dimensions, depuis 10—20 cm jusqu'à 2,50 à 3 m de hauteur, dont beaucoup parmi ces derniers sont déjà fertiles. Les graines, qui ont pourvu à l'ensemencement, proviennent, à n'en pas douter, d'individus des régions voisines ou même de plus loin, d'où elles ont été transportées par les oiseaux. On peut juger, une fois de plus, par la quantité considérable de sorbiers répandus sur le territoire envisagé, de l'importance du rôle joué par la gent ailée dans la dissémination du sorbier des oiseaux.

Fait intéressant, c'est dans les lieux lapiaisés que les jeunes sorbiers atteignent leur plus grande densité. Ils y constituent de vrais fourrés, malaisément franchissables, qui seront tantôt de véritables forêts. Ailleurs, dans les endroits moins hérissés, d'un relief très peu accentué, les sorbiers sont beaucoup plus clairsemés et surtout localisés autour des souches en décomposition. On ne peut pas admettre que les graines du sorbier aient été de préférence excrémentées par les oiseaux en ces endroits-

là, lapiaz et périphérie des souches. L'ensemencement doit avoir été réparti un peu partout. Probablement, là où ils font défaut, les jeunes sorbiers ont-ils été, à l'origine, étouffés par les herbes ou écrasés par le bétail.

A remarquer aussi que notre sorbier abonde au sein des associations de myrtilles — dont le substratum est une terre brune, de nature un peu tourbeuse et acide — très peu fréquentées par le bétail.

Dans le territoire envisagé, la génération dite des bois blancs, savoir la première végétation ligneuse qui apparaît après la déforestation, est composée essentiellement par le sorbier des oiseaux. Les autres essences ne jouent qu'un rôle très secondaire.

Et avec cela, qu'en est-il des composants de la forêt future, celle qui doit succéder au buissonnement actuel et reconstituer un jour la forêt disparue ? On en distingue déjà les premiers éléments, sous la forme de très jeunes épicéas de 5 à 20 cm de haut. C'est plus spécialement dans les endroits où la couverture herbacée accuse la plus faible densité, à proximité des vieilles souches, sous l'abri des sorbiers qu'on les voit apparaître. Il en est qui ont poussé dans les champs de myrtilles, en compagnie des sorbiers. Quelques jeunes épicéas atteignent déjà 1 m de haut; l'on a affaire à des sujets nés antérieurement à la coupe et qui ont supporté, sans trop souffrir, les conditions défavorable créées par celle-ci.

Parmi les rares individus ayant subsisté depuis la coupe, on remarque quelques hêtres de taille respectable, mais de physiologie un peu squelettique. Il en est qui ont continué à fructifier, partiellement tout au moins, à preuve les tout jeunes sujets, nés de faînes, observés dans leur voisinage immédiat. Sans cela, tous les buissons de hêtre de forme plus ou moins rabougrie, dispersés dans la localité, sont des restants de l'ancienne forêt.

La jeune génération d'épicéas, déjà forte de très nombreux individus, est tout une promesse. D'autres unités viendront peu à peu l'augmenter. Mais les uns et les autres, que d'avatars et d'instantanés critiques ils auront à subir jusqu'au moment, encore bien lointain, où de leur association une forêt sera constituée. La neige surtout, par son poids hivernal prolongé, leur causera plus d'un dommage et fera échec à leur développement normal.

Tel se présente aujourd'hui le Chalet Brûlé, dans sa partie supérieure déboisée. Par les lignes précédentes, j'ai simplement voulu marquer l'étape atteinte par la végétation ligneuse, 15 à 18 ans après le déboisement. Il sera intéressant de suivre l'évolution de la forêt naissante jusqu'au moment où elle sera intégralement reconstituée. Mais d'autres que moi devront, par la suite, s'atteler à la besogne.

*Sam. Aubert.*

---

## **L'emploi des gabions dans les travaux de défense contre les torrents.**

Qui ne connaît, en montagne, ces petits ruisseaux, à l'aspect inoffensif, qui, dans un léger murmure, coulent en serpentant sur un lit de cailloux ? Mais survienne l'orage ou des pluies prolongées, leur voix grossit et ils sont rapidement transformés en impétueux torrents aux eaux boueuses.

S'ils traversent des sols friables, tels le flysch et l'erratique, ils s'approfondissent peu à peu, entraînant leurs berges dont les flancs déchirés se dénudent.

L'ingénieur quelquefois, le forestier le plus souvent, doit à ce moment intervenir pour rétablir l'équilibre rompu et diminuer le plus possible le transport des matières solides.

Nombreux sont, dans chaque canton, les exemples de correction, pour ainsi dire classique, exécutée au moyen d'une succession de barrages ou de seuils en pierres, en bois, ou mixtes. Ces travaux sont toujours coûteux, en raison de la cherté des matières premières : pierres qu'il faut extraire et façonner, bois à exploiter et à apprêter.

A l'occasion d'un voyage d'études très instructif, entrepris sous les auspices du Département fédéral de l'Intérieur, par l'Inspection fédérale des forêts, dans le canton du Tessin, nous avons eu pour la première fois, sous les yeux, quelques ouvrages de protection entrepris avec des « gabions », ou sacs de treillis remplis de pierres.

Ayant appliqué ce système à la correction de deux petits torrents dans le bassin de réception du *Javroz*, nous croyons intéresser les lecteurs du « Journal » en leur faisant part de cette expérience très réussie et en leur fournissant les détails de son exécution.